

<b>Intitulé du projet</b>	<p align="center"><b>Atelier thématique</b> <b>Évaluation des ESSMS</b> <b>« Eval'Sphère ESSMS »</b></p>
<b>Référent SRA</b>	Stéphanie BOUR
<b>Équipe projet</b>	Membres adhérents à la SRA
<b>Thématique</b>	Evaluations interne et externe des ESSMS
<b>Secteurs</b>	- Médico-social
<b>Contexte</b>	<p>Depuis la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont tenus de procéder à des évaluations régulières de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent notamment au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles du secteur social et médico-social. L'évaluation interne couvre le même champ que l'évaluation externe ; elles entrent dans une logique de complémentarité et doivent permettre aux ESSMS de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la qualité (HAS).</p> <p>La loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé a acté une réforme du dispositif d'évaluation interne et externe des établissements et services sociaux et médico sociaux.</p> <p>Suite à l'absorption de l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des ESSMS (ANESM) par la Haute Autorité de Santé (HAS) depuis avril 2018, cette dernière dispose des prérogatives pour refondre le système d'évaluation avant le 1er janvier 2021.</p> <p><b>NB</b> : cette échéance initiale a été repoussée au 1<sup>er</sup> Novembre 2021 en raison de la crise sanitaire Covid-19.</p> <p>Une procédure unique d'évaluation est en cours d'élaboration par la HAS. Cette nouvelle procédure reposera sur un nouveau référentiel qui comporte une partie commune à l'ensemble des ESSMS ainsi que des volets spécifiques et adaptés aux spécificités des organisations et des publics couverts par la HAS.</p>
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les ESSMS à la nouvelle procédure d'évaluation</li> <li>- Se préparer au nouveau dispositif d'évaluation, applicable à partir du 01/11/21</li> <li>- Définir, comprendre, analyser et s'appropriier les méthodes et principes d'auto-évaluation et évaluation par un tiers</li> <li>- Identifier les modalités de déploiement de la nouvelle méthode (procédure unique envisagée)</li> <li>- Identifier les formations et groupes de travail à mettre en place en région</li> </ul>
<b>Livrable</b>	- Proposition de programme de formations et groupes de travail liés à la procédure unique d'évaluation des ESSMS
<b>Référence</b>	- Référentiel d'évaluation des ESSMS – en cours d'élaboration par la HAS
<b>Planning prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Janvier 2021</b> : invitation à la 1<sup>ère</sup> réunion d'information auprès des membres adhérents</li> <li>- <b>Février 2021</b> : 1<sup>ère</sup> rencontre pour cadrage de la démarche, information de l'avancée des travaux sur le nouveau dispositif, recueil des premières appréciations, proposition de formations et de groupes de travail thématiques</li> <li>- <b>2 ateliers d'échange par an</b> : échange et partage autour de l'évaluation des ESSMS</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	Cet atelier est constitué de professionnels de santé des ESSMS de la région Grand Est adhérents et volontaires. Il pourra s'appuyer sur les documents publiés par la HAS, le benchmarking, les retours d'expérience, des questionnaires, etc.